

COMPTE-RENDU du conseil de quartier Barens (02/03/24)

Personnes présentes : environ 15 résidents du quartier

Représentants de la mairie : Mrs Romanotto & Raffelli

Référents de quartier : Mr Hernandez & Mme Pezeyre assistés de Mme Mirvault (secrétaire de séance)

Mr Romanotto ouvre la séance à 9h en salle du conseil de la mairie

Projet barrage CNR

- Un citoyen fait remarquer :
 - Qu'il n'est pas ok avec le fait que les banderoles d'opposition aient été utilisées sur la voie publique
 - De même pour l'emploi du « NOUS » alors que tous les habitants ne sont pas contre le projet

Eclairage

- Les ampoules signalées HS ont été remplacées
- Question sur le remplacement des candélabres par du LED
 - Réponse: il est prévu progressivement par tranches car doit rentrer dans le budget (pour information celui du 2024 sera validé en mars) - 1 à 2 rues seront faites chaque année.
- Remarque sur le « trop » d'éclairage au carrefour de Barens routiers en vue d'économie
 - Réponse: à cet endroit, il y a une caméra, le principe de sécurité a primé, car il en va de la responsabilité de la mairie

Panneau d'affichage

- Sera fixé définitivement dans les semaines à venir car il faut le décaler un peu, un traçage au sol avait été fait (effacé depuis...). Sa position actuelle occasionne une gêne pour la visibilité des usagers au Stop.
- Celui situé à la Croix est utilisé ponctuellement en complément du panneau principal.

Adressage et numérotation

- Rappel qu'il s'agit d'une obligation réglementaire
- Il est encore possible de commander ses plaques avant fin Mars 2024 dernier délai (dernière commande par la mairie). **RAPPEL : Les plaques commandées sont à**

retirer à la mairie

- Question sur les plaques de regroupement qui ne sont plus valables compte tenu de la nouvelle numérotation - est-ce bien prévu à minima pour celles des rues qui n'ont pas changé de nom? Action: faire le point
- Question sur la non mise à jour des GPS:
 - Réponse: c'est de l'ordre du privé - à Loyettes , ça a mis 2 ans - en ce qui concerne les secours, ils sont en lien avec les agents municipaux et les appellent si besoin-

Plaque du clos des Lys

- a été déplacé comme demandé

Miroir

- a été réinstallé à l'endroit initial

Petit massif (Chemin de Vavres)

- en cours

Haie envahissante (Route de Barens):

- Domaine privé ou communal ? La commune continue d'assurer la taille des haies en bordure de chaussée (2 fois par an)

Poteau bois Telecom

Du ressort de l'opérateur Telecom => relance à faire

Abri bus

- information que cette année 1 seul peut être financé sur la commune :

Abribus à La Croix : de fortes contraintes techniques et esthétiques ne permettent pas son installation

Abribus à la Vie des Ânes : doit être intégré dans le projet de réaménagement du chemin piétonnier de la route de Barens (v. plus bas)

Un abribus existait à l'arrêt Barens routiers (route de Crémieu) et il apparaît plus judicieux d'utiliser le budget pour le réinstaller cette année

Chemin piétonnier route de Barens

Faisant suite à la pétition concernant de nombreux riverains sur le tronçon concerné, une 1ère réunion est prévue le 14 mars 2024, dans le cadre de la commission Travaux afin d'étudier les différentes solutions potentielles.

Les habitants seront ensuite invités à donner leur avis sur les solutions envisagées. Une enveloppe a été prévue au budget 2024.

Vitesse de circulation

Information

- de l'arrivée d'un nouveau policier municipal, la mairie est dotée de jumelles - 1 premier retrait de permis pour excès de vitesse

- La vidéo verbalisation arrive aussi: suite à un constat du non respect du code la route devant l'écran, et au relevé de la plaque du véhicule, une verbalisation pourra être envoyée au citoyen

Lieu accidentogène : Carrefour Barens X Route de Crémieu

- Ce croisement est un nœud de communication sur une voie départementale avec un trafic quotidien très important. De nombreux problèmes liés à l'accroissement du trafic, à la vitesse excessive mais aussi à une signalisation insuffisante ont été identifiés.
- Parmi les solutions, une réimplantation plus adéquate de panneaux d'entrée d'agglomération aurait pour effet une limitation de vitesse à 50 km/h à partir de leur franchissement, un marquage au sol central matérialisant les voies de « tourne à gauche ».

Points divers

- **Angle Vie des Ânes / Route de Barens** : remise en état de la chaussée suite à travaux => ENEDIS à relancer
- **Moutons** en pâturage sur la commune: belle initiative mais attention à la sécurisation car certains sont entrés dans le terrain de l'habitation au 75 chemin de Vavres.
- **Tri des déchets**
 - Information sur l'arrivée prochaine de poubelles jaunes fournies par le CCBD (date non connue à ce jour)
 - Il faudra venir les récupérer au lieu de stockage - Seront-elles payantes?
 - Bien choisir sa taille
 - Elles seront pucées en prévision d'une facturation à venir
 - L'enlèvement est prévu à la quinzaine

- Compost: il y aura quelque chose de prévu

- Information sur la possibilité d'accéder à un broyeur sur réservation, disponible à la mairie de Villemoirieu

- Ramassage de Printemps: le 13/04/24

- **Travaux rue des pervenches**: La rue a été barrée pendant 1 mois, le prestataire a endommagé la barrière, le résident a remis en état lui même.

=> il faut remonter ce type d'informations à la mairie au moment des faits pour action

- **Nid de poules**

- Au 1566 route de Barens: la présence de nids de poule engendrent des projections sur le mur et sur le portail lors du passage de véhicules.

=> interrogation sur la limite de propriété et donc si la remise en état est du ressort de la mairie ou pas?

- Chemin des rivières => information à remonter en mairie pour action
- Dégradation des bords de chaussée route de Barens liée à l'empiètement des véhicules qui se croisent

- **Recensement**

St Romain est une commune prisée et elle a dépassé les 3 500 habitants

Le détail sera connu quand l'INSEE aura terminé de traiter les données collectées récemment.

- **Cambriolages:**

- La réduction de l'éclairage la nuit (23h à 5h) sur certaines zones de la commune a-t-elle eu une incidence sur les cambriolages ?

Réponse: Non. Les cambriolages se sont passés majoritairement en journée.

- **Commission participative:**

Cette commission rassemble les référents des 5 secteurs de la commune avec des représentants de la mairie. Elle se réunit une fois par mois

- Travail en cours sur la démarche Participation citoyenne (équivalent au dispositif « voisins vigilants » qui a été désactivé

Animation et vie des quartiers :

- Questionnées sur le sujet, les personnes présentes sont favorables à des évènements festifs sur le quartier (type Fête des voisins) ? avec l'objectif de faire connaissance et d'entretenir le lien social et intergénérationnel

- Réflexion à mener aussi peut-être sur l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune

Le Conseil de Quartier se termine à 11h autour d'un verre de l'amitié.

Prochaine réunion le 21/09/2024 à 9h00

Rappel: Fréquence: 2 fois/an - Avis consultatif